

BETHLEEM.

ASILE D'ENFANTS TROUVÉS À
SAINT-NORBERT

Le 16 janvier, Mgr l'Archevêque accompagné de Monsieur le chancelier M. l'abbé Béliveau et du Rév. P. D. Dandurand, O. M. I., aumonier, est allé bénir le nouvel asile ouvert par les Révérendes Sœurs de la Miséricorde sur les bords de la Rivière-Rouge à Saint-Norbert. On sait que le terrain (80 acres) a été donné généreusement par Mgr Ritchot.

Le "Madelon" de la communauté est installé dans cette maison.

Les dévouées Madeleines, au nombre de plus de vingt, ont soin des petits enfants sous la direction de quatre sœurs de la Miséricorde.

Voilà une œuvre bien méritoire et qui est appelée à sauver bien des âmes d'enfants.

La santé des mioches est excellente. Le site de l'asile est délicieux et des plus salubres.

Le Rév. Père Louis, supérieur des Trappistes, le Rév. Père Loriau, supérieur des Missions de Chavagnes et l'abbé Gandos, aumônier de l'établissement étaient présents à la cérémonie qui a été suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

SAINT-PAUL DES CRIS — Le Rev. P. Lacombe écrit à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, à la date du 19 déc. 1904 que 150 familles métisses du "Montana" (Etats-Unis) vont pouvoir revenir au pays, "sans payer aucun droit de douane".

C'est "le grand ami des métis" qui a négocié avec le Gouvernement Canadien le retour de ces familles qui lui exposent, depuis longtemps, leur état misérable, et qui seront bien aise de trouver un foyer à Saint-Paul des Cris.

Une dépêche du R. P. Lacombe à Mgr l'Archevêque, datée du 17 janvier, annonce que l'établissement des Métis à Saint-Paul des Cris, a été détruit par un incendie. On attend des détails sur le désastre et on craint la ruine totale de l'œuvre à moins qu'il y ait des assurances. Une belle église venait d'être commencée.

Nos sympathies au vénérable fondateur de l'œuvre et à ceux qui la dirigent.